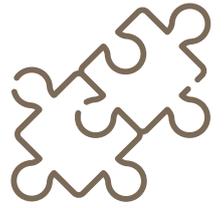


N°7

SAINT-SAMSON

RANCE Infos



Les Jardins du Bourg

page 14



La fibre arrive !

page 15

Les travaux en cours

page 17

AVRIL 2023

L'aide aux leçons

page 21





SOMMAIRE

03. MOT DU MAIRE

04. VIE LOCALE

Conseils municipaux
Liste électorale
Etat civil

06. BUDGET 2023

12. INFOS

Le saviez-vous ?
Biodiversité
Frelons asiatiques
Les Jardins du Bourg
Les chemins
Pôle de tourisme
La fibre arrive
Démarchages
Travaux en cours

18. ENTREPRISE

19. ANIMATION

Activités communales
Retour en images
Aide aux leçons
La Bouququette
La Margoulette

24. ENTREPRISE

25. ASSOCIATIONS

29. ÉCOLE

31. FOCUS

MAIRIE

Rue du 19 mars 1962
Tél. 02 96 39 16 05
stsamson.mairie@wanadoo.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h à 17h30
(Sauf mercredi après-midi)
Le samedi de 9h à 12h



LE JARDIN SOLIDAIRE

Depuis le printemps 2022, un espace vert inutilisé d'environ 1500m² (situé au fond de l'ancien terrain de foot) est exploité par une dizaine de bénévoles qui s'y retrouvent tous les mercredis après-midi en suivant les conseils avisés de Joseph Argouarc'h, ancien maraîcher bio et formateur.

Malgré une météo beaucoup trop sèche, les premières récoltes du jardin solidaire ont été correctes, surtout celles de carottes, de choux et de poireaux.

L'essentiel de ces récoltes est ensuite parti vers le Secours Populaire de Dinan qui se charge de les distribuer à ses bénéficiaires.

Au fond du jardin solidaire, le long de la départementale 57, une nouvelle haie champêtre composée d'essences locales a par ailleurs été plantée.

Directeur de la publication : Loïc LORRE.

Impression et mise en page : imprimé à 780 exemplaires par Impri'Média Bretagne.
Crédit photos et illustrations : Impri'Média Bretagne, Freepik, Dinan Agglomération, Mairie de Saint-Samson-sur-Rance.
Dépôt légal : Avril 2023

LE MOT DU MAIRE

Chères Samsonnaises, chers Samsonnais,

Nous avons débuté cette année 2023 par un événement qui me tenait à cœur : la cérémonie des Vœux. Avec l'équipe municipale, nous avons apprécié ce moment où nous avons pu faire un bilan des actions menées et dresser les grandes orientations pour cette nouvelle année. Merci d'être venus aussi nombreux pour ce moment convivial.

2023, c'est l'année du recensement : cette opération menée par 3 de nos concitoyens et un agent administratif à quasi plein temps, est initiée par l'Etat qui participe à 50% des frais. Je remercie les agents recenseurs et la secrétaire de mairie pour leur sérieux et leur investissement. Je vous remercie de vous être prêtés à cet exercice et pour l'accueil que vous avez pu réserver aux agents

Les événements au niveau mondial, les bouleversements climatiques qui se reproduisent et les conséquences en terme économique qu'ils engendrent, nous incitent à la modération et la prudence financière.

Il nous faut désormais faire preuve de sobriété sur le plan énergétique. C'est pourquoi nous avons réduit la durée de l'éclairage public et l'occupation des locaux associatifs nécessitant en cette période du chauffage. Nous invitons les associations et les institutions à adhérer à ces pratiques.

La flambée des prix n'épargne pas les collectivités : avec une inflation de plus de 6 %, les montants des travaux et des prestations de toutes natures augmentent sensiblement.

Pour autant, la commune s'engage résolument dans la poursuite d'une évolution dont elle a besoin afin de maintenir notre bel environnement et de procurer des activités pour tous.

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenablement financièrement.

Malgré la crise, tous les projets envisagés sont financés. Nous avons de gros chantiers en perspective cette année : la rénovation des chaussées après le traitement des eaux pluviales à La Meffrais et à La Quinardais ; la rénovation de l'aire de jeux des Priais qui présente une usure assez prononcée au niveau du revêtement du sol.

Nous nous engageons aussi pour la sécurité routière, notamment en visant la réduction des vitesses et la sécurisation des entrées de bourg. Un radar pédagogique a été installé en divers points de la commune ; cela nous permettra d'avoir une vision objective et d'analyser les flux de véhicules et les vitesses pratiquées. A partir de ces données enregistrées, et avec l'appui d'experts, nous adopterons les solutions les plus pertinentes.

L'étude urbaine s'est achevée ce mois de mars : il nous faudra au travers des différentes propositions mettre en œuvre les fiches actions. Cette étude très complexe menée par le cabinet Univers a été substantiellement nourrie par certains de nos concitoyens qui ont participé aux différents groupes de travail et de concertation. Je les félicite pour leur participation productive.

Notre commune évolue, se transforme pour offrir une meilleure qualité de vie aux Samsonnais.

Elle dispose de lieux de rencontres et de loisirs : depuis deux ans, nous avons aménagé un jardin partagé sur lequel une serre s'est érigée ; un jardin solidaire destiné à produire des légumes pour une association caritative ; un jardin nourricier qui vous offre fruits et herbes aromatiques. Tous ces espaces vous sont ouverts. N'hésitez pas à venir pour rejoindre un groupe de jardiniers experts ou novices, dans le partage et la bonne humeur.

Des manifestations culturelles organisées par la mairie ou par des associations vous seront proposées encore cette année. Elles animent la vie communale et apportent une attractivité sur notre territoire.

Je tenais à remercier encore tous ceux qui contribuent à ce dynamisme : les employés communaux, les animateurs, les enseignants, les élus, les associations.

Grâce aux engagements des uns et des autres, nous faisons preuve de résilience.

Je sais que je peux compter sur vous ; vous pouvez compter sur moi.

Merci à vous.

Votre Maire, Loïc Lorre

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la mairie ou demandés en mairie en version imprimée.

■ SÉANCE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

1. Tarifs du pôle de tourisme 2023 - camping et gites
2. Modification du RIFSEEP
3. Mandatement CDG 22 pour mise en concurrence contrat groupe assurance statutaire
4. Désignation d'un correspondant incendie et secours
5. Dinan Agglomération - Rapport d'activité 2021
6. Informations dans le cadre de la délégation donnée au Maire

■ SÉANCE DU JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 2022

1. Décision modificative N°2 – Budget communal 2022
2. Finances – Durée d'amortissement budget pôle de tourisme et de loisirs
3. Finances – Durée d'amortissement budget de la commune
4. Tarif repas des aînés du mercredi
5. Rémunération des agents recenseurs
6. Subvention exceptionnelle association « les Copines et les copains des carrelets de la Rance »

■ SÉANCE DU MERCREDI 8 FÉVRIER 2023

1. Étude urbaine – choix d'un scénario
2. Gestion des eaux pluviales
3. Convention avec l'association « les Homards Raisonnés »
4. Convention avec le port de Saint Malo
5. Achat d'un mobil Home camping de Beauséjour
6. Tarifs pôle de tourisme 2023 - ajout d'un tarif de location d'un mobil home
7. Adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG des Côtes d'Armor
8. Création de postes non permanent pour accroissement saisonnier d'activité
9. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - Année 2021

■ SÉANCE DU JEUDI 23 MARS 2023

1. Compte de gestion 2022 - budget commune
2. Compte de gestion 2022 - budget pôle de tourisme et de loisirs
3. Compte administratif 2022 - budget communal
4. Compte administratif 2022 - budget pôle de tourisme et de loisirs
5. Vote des taux d'imposition 2023
6. Application de la fongibilité des crédits
7. Budget primitif 2023 – commune
8. Budget annexe Pôle de tourisme et de loisirs 2023
9. Subventions CCAS, associations communales et hors commune
10. Instauration d'un taux de 3 % pour la taxe d'aménagement dans la zone d'activité
11. SDE22-extension éclairage public la Quinardais RD 57
12. Programme voirie 2023 – convention de maîtrise d'ouvrage unique
13. Conseil municipal des jeunes
14. Questions diverses



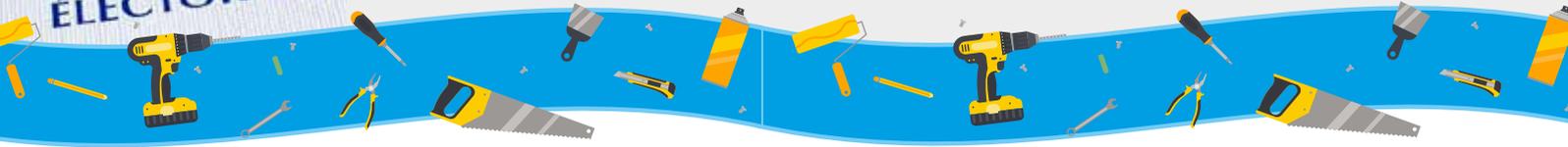
INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel arrivant, **pensez à vous inscrire sur les listes électorales.**

Vous avez la possibilité de vous inscrire soit en mairie, soit sur le site www.service-public.fr

Dans tous les cas : vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à vérifier en mairie). En cas de déménagement, pensez à vous inscrire à la mairie du nouveau domicile.



HORAIRES TRAVAUX

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous avez la possibilité d'effectuer les démarches dans les mairies de : Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët, Matignon, Jugon-les-Lacs, ...

Pour la mairie de Dinan, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43.

Il est demandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS :

<https://ants.gouv.fr/> (pour le RDV se munir du récapitulatif reçu par mail ou du numéro de pré-demande attribué), à défaut remplir un formulaire CERFA (à récupérer en Mairie).

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :

- Photo d'identité : 1 photo officielle datant de moins de 6 mois, photographe fortement conseillé (non découpée, tête nue, de face, bouche fermée, visage centré et oreilles dégagées, sans lunettes, sans col roulé, écharpe, capuche, manteau, barrettes)
- Pièce d'identité : carte d'identité et/ou passeport et sa photocopie ou toute autre pièce avec photo (carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : 1 original de moins de 3 mois (facture eau, EDF...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois (nécessaire pour la vérification des accents, tirets, filiation – Obligatoire en cas de 1ère demande, perte/vol ou si la carte est périmée depuis plus de 5 ans)
- Perte ou vol : déclaration de vol (gendarmerie) ou de perte (à remplir lors du RDV en mairie) + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité (achat en bureau de tabac, à la Trésorerie ou sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- Mineurs : en cas de séparation ou de divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Timbres fiscaux pour passeport : adultes = 86 €, mineurs de 15 à 18 ans = 42 €, moins de 15 ans = 17 € (timbres papiers commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr>)

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. Se présenter en mairie avec le livret de famille.

BUDGET 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – budget communal

Le compte administratif 2022 s'arrête comme suit :

Dépenses de fonctionnement	1 165 071.97 €
Recettes de fonctionnement	1 307 217.36 €
Excédent de fonctionnement reporté de N -1 (2021)	220 000.00 €
Résultat de clôture -excédent	142 145.39 €
Résultat cumulé	362145.39 €
Dépenses d'investissement	295 684.19 €
Recettes d'investissement	339 200.23 €
Excédent d'investissement reporté de N - 1 (2021)	239 862.59 €
Résultat de clôture -excédent	283 378.63 €

Vu l'avis de la commission des finances du mardi 7 mars 2023.

IL EST PROPOSÉ que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 362 145.39 € soit repris au budget 2023 ainsi qu'il suit :

→ **142 145.39 €** à la section d'investissement (1068)

→ **220 000 €** à la section de fonctionnement R002

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 budget annexe du pôle de tourisme et de loisirs

Le compte administratif 2022 s'arrête comme suit :

Dépenses de fonctionnement	224 392.42 €
Recettes de fonctionnement	319 531.64 €
Excédent de fonctionnement reporté (2021)	25 000.00 €
Résultat de clôture -excédent	95 139.22 €
Résultat cumulé	120 139.22 €
Dépenses d'investissement	76 847.03 €
Recettes d'investissement	164 260.36 €
Déficit d'investissement reporté de N - 1 (2021)	223 731.51 €
Résultat cumulé- déficit	136 318.18 €

Vu l'avis de la commission des finances du mardi 7 mars 2023.

IL EST PROPOSÉ que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 120 139.22 € sera repris au budget 2023 ainsi qu'il suit :

→ **70 139.22 €** à la section d'investissement (1068)

→ **50 000 €** à la section de fonctionnement R002

BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE

Après avis de la commission des finances du mardi 14 mars 2023 il est proposé le budget suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023
CHAPITRE 011 - Charges de gestion générale	455 920,00 €
CHAPITRE 012 - Charges de personnel	714 733,25 €
CHAPITRE 023 - Virement à la section d'investissement	131 024,56 €
CHAPITRE 042 - Dotation aux amortissements	30 000,00 €
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante	76 458,00 €
CHAPITRE 66 - Charges financières	36 500,00 €
CHAPITRE 67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €
CHAPITRE 014 - Atténuations de produits	4 225,00 €
TOTAL :	1 449 860,81 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023
002 - Excédents antérieures reportés	220 000,00 €
CHAPITRE 013 - Atténuation de charges	500,00 €
CHAPITRE 042 - opération d'ordre de transfert entre section	636,00 €
CHAPITRE 70 - Produits des services et ventes	160 482,40 €
CHAPITRE 73 - Impôts et taxes	69 873,81 €
CHAPITRE 731 - Impositions directes	552 221,00 €
CHAPITRE 74 - Dotations, subventions et participations	425 143,00 €
CHAPITRE 75 - Autres produits de gestion courante	21 000,00 €
CHAPITRE 76 - Produits financiers	4,60 €
TOTAL :	1 449 860,81 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RAR 2022	BP 2023
CHAPITRE 020 - Dépenses imprévues		0,00 €
CHAPITRE 040 - Opération d'ordre de transfert entre section		636,00 €
CHAPITRE 041 - Opérations patrimoniales		7 680,00 €
CHAPITRE 16 - Emprunts		66 800,00 €
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles	68 939,43 €	60 720,00 €
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles	1 927,20 €	136 100,00 €
CHAPITRE 23 - Immobilisation en cours	38 312,23 €	242 738,72 €
CHAPITRE 27 - Autres immobilisations financières		500,00 €
TOTAL :	109 178,86 €	515 174,72 €
	624 353,58 €	

BUDGET 2023

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023
001 - Excédents d'investissement reportés	283 378,63 €
CHAPITRE 021 - Virement de la section de fonctionnement	131 024,56 €
CHAPITRE 024 - produits des cessions	500,00 €
CHAPITRE 040 - Opérations d'ordre entre section - amortissement	30 000,00 €
CHAPITRE 041 : Opérations patrimoniales	7 680,00 €
CHAPITRE 10 - Dotations, fonds divers et réserves	170 770,39 €
CHAPITRE 13 - Subvention d'investissement	0,00 €
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €
TOTAL :	624 353,58 €

DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	RAR	Dépenses nouvelles
ECLAIRAGE	15722.43 €	
ÉTUDES POUR TRAVAUX	53217.00 €	
TOTAL CHAPITRE 20 :	68 939,43 €	
ACHAT TERRAIN SERVICE TECHNIQUE ET ZONE HUMIDE		40 000,00 €
PANNEAUX - SIGNALISATION	1423.20 €	5 000,00 €
MATÉRIEL INFORMATIQUE MAIRIE	504,00 €	12 000,00 €
MOBILIER ET MATÉRIEL		21600.00 €
ANIMATIONS DIVERSES ET DÉCORATIONS		5 000,00 €
ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS		32 500,00 €
MATÉRIEL SERVICE TECHNIQUE		20 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 21 :	1 927,20 €	136 100,00 €
AMÉNAGEMENTS DIVERS	4 673.19 €	48 000,00 €
ECLAIRAGE EXTÉRIEUR MAIRIE	1 572,24 €	
ÉCOLE (PORTAIL)	2 947,2 €	4 000,00 €
ENTRETIEN DES SALLES (SALLE POLYVALENTE ...)	16 108.84 €	6 000.00 €
TRAVAUX SUR RÉSEAUX EAU PLUVIALES	10 164.00 €	100 000,00 €
AMÉNAGEMENTS VOIRIE	2 846,76 €	80 238.72 €
MISE AUX NORME POTEAUX INCENDIE		4 500,00 €
TOTAL CHAPITRE 23 :	38312,23 €	242 738,72 €

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi :

- Section de fonctionnement 1 449 860.81 €
- Section d'investissement 624 353.58 €

BUDGET ANNEXE 2023 PÔLE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Vu l'avis de la commission des finances du mardi 14 mars 2023 il est proposé le budget suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023
CHAPITRE 011 - Charges de gestion générale	171 200,00 €
CHAPITRE 012 - Charges de personnel	50 500,00 €
CHAPITRE 022 - Dépenses imprévues	1 500,00 €
CHAPITRE 023 - Virement à la section d'investissement	24 565,85 €
CHAPITRE 042 - Dotation aux amortissements	57 391,15 €
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
CHAPITRE 66 - Charges financières	12 700,00 €
CHAPITRE 67 - Charges exceptionnelles	1 500,00 €
CHAPITRE 68 - Provisions	500,00 €
TOTAL :	320 857,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023
002 - Excédents antérieurs reportés		50 000,00 €
CHAPITRE 042 - opération d'ordre de transfert entre section		15 057,00 €
CHAPITRE 70 - Produits des services et ventes		205 450,00 €
CHAPITRE 75 - Autres produits de gestion courante		50 000,00 €
	TOTAL :	320 857,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2022	BP 2023
CHAPITRE 001- Déficit antérieur reporté		136 318,18 €
CHAPITRE 020 - Dépenses imprévues		0,00 €
CHAPITRE 040 - Opération d'ordre de transfert entre section		15 057,00 €
CHAPITRE 16 - Emprunts		22 500,00 €
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles		8 000,00 €
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles	24 468,87 €	54 000,00 €
CHAPITRE 23 - Immobilisation en cours		25 000,00 €
	TOTAL :	260 875,18 €
		285 344,05 €

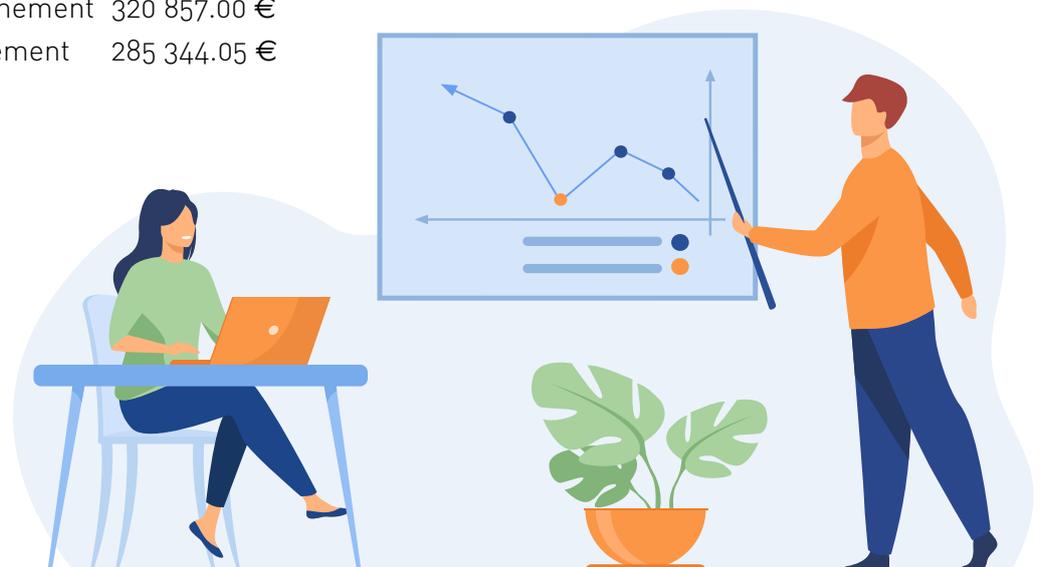
RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023
CHAPITRE 021 - Virement de la section de fonctionnement	24 565,85 €
CHAPITRE 040 - Opérations d'ordre entre section - amortissement	57 391,15 €
CHAPITRE 10 - Dotations, fonds divers et réserves	70 139,22 €
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	133 247,83 €
	TOTAL :
	285 344,05 €

Détail des dépenses d'investissement :

Etude pour sanitaires du camping	8 000 €
Changement corps morts	20 000 €
Mobil home neuf (avec transport et terrasse) et son équipement	34 000 €
Changement barrière accès camping	25 000 €

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi :

- Section de fonctionnement 320 857.00 €
- Section d'investissement 285 344.05 €





COLLECTE DES DÉCHETS

Pour rappel, la collecte sélective des emballages recyclables se fait en porte à porte dans des sacs jaunes. Le **ramassage des sacs jaunes** ainsi que celui des **ordures ménagères** s'effectue sur notre commune le mercredi après-midi. Pensez à les déposer dès le début de matinée.

Besoin de sacs jaunes ? Des sacs jaunes sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Les déchetteries les plus proches :

« CONILLÉ » À ST HELEN

Lundi-Mardi-Vendredi et Samedi
de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.88.23.22

« LES LANDES FLEURIES » À QUÉVERT

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi et Samedi
de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.87.51.37

L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'Agglomération munis de leur badge. La demande de badge, gratuit pour les particuliers, se fait auprès de l'accueil des services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur le site internet www.dinan-agglomeration.fr (se munir d'un justificatif de domicile).

Un forfait de 16 passages est crédité, au 1^{er} janvier de chaque année, sur le badge pour les sites dotés d'une plate-forme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchetteries de l'agglomération.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

06.10.2022	Léandre BLANCHARD	4 la Meffrais
17.10.2022	Aélia LAMOTTE	33 rue du Domaine de la Hisse
22.10.2022	Nino DERRIEN FOUREL	16 la Quinardais
22.12.2022	Maël EUDE	14 la Meffrais
20.01.2023	Alix RIVRON TOURET	34 la Quinardais
20.01.2023	ÉLine AUFRÉDOU	1 allée du Champ Poignand
15.03.2023	Augustine CRESPEL	6 rue des Ricochets
24.03.2023	Rafayel MZE MADI MENANT	1 rue du parc

MARIAGES

11.03.2023	Baptiste SAADI Anne LINGER	12 domaines des Pâquerettes
------------	-------------------------------	-----------------------------

DÉCÈS

22.10.2022	Estelle PRIME	2 le Draulu
04.11.2022	Robert BELOT	13 rue de Beauséjour
05.11.2022	Monique BALAN née DAVERTON	6 rue de Beauséjour
26.11.2022	Marie COUDRAY née DUBOIS	La Bouhourdais
12.12.2022	Joseph LERQUEMAIN	17 le Vau Garni
25.12.2022	Robert MOTTARD	6 rue de la Rabine Verte
20.01.2023	Daniel DEVISE	2 rue des Avoiries
15.02.2023	Marie-Thérèse CORBES née ROULLEAUX	18 rue le Clos du Chêne
16.03.2023	Annick THOMAS née PÉCOT	36 rue de la Fontellerie





URBANISME

BESOIN D'UN CONSEIL SUR VOTRE PROJET ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition - sur rendez-vous - pour étudier votre projet en amont de son instruction. Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide gratuite aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un

bâtiment (habitation, local professionnel, annexe, etc.). **La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois, au Siège de Dinan Agglomération.**

Les personnes intéressées peuvent **prendre rendez-vous** au service urbanisme de Dinan Agglomération en appelant **au 02 96 87 14 14.**

PERMIS DE CONSTRUIRE			
17.10.2022	SCI LE MUR BLANC	4 rue des Avoiries	Extension d'un entrepôt
12.12.2022	DAUGAN Olivier	9 la Meffrais	Extension maison d'habitation et modification façades
30.01.2023	CHESNEL Krishna	2 les Corvées	Extension maison d'habitation et modification façades
08.02.2023	LE MEUR Jonathan	20 la Quinardais	Réaménagement maison d'habitation et extension
20.02.2023	LEMOINE François	2 les Corvées	Transformation bâtiment agricole en habitation avec extension

AUTORISATIONS DE TRAVAUX			
12.10.2022	GARDEUR Christian	14 rue de la Fontellerie	Clôture
12.10.2022	GRISON Marie-France	18 rue de Beauséjour	Clôture
10.11.2022	CHILOU Nathalie	8 rue de la Mairie	Pergola
10.11.2022	THOMAS Jacques	3 rue de la Mairie	Pergola
18.11.2022	LE PIVER Axel	41 rue du Domaine	Modification ouverture
29.11.2022	VALEGEAS Alain	36 la Quinardais	Portail
09.12.2022	LARHER Norbert	4 allée des Petites Toises	Véranda
20.12.2022	BRIAND Virginie	4 cour du Tertre	Modification façades
21.12.2022	PENSAR Bernard	13 rue Clos du Chêne	Panneaux solaires
03.01.2023	EDF ENR	3 la Ville Gauthier	Panneaux photovoltaïques
21.02.2023	VITALENERGIE	4 rue de la Mettrie	Panneaux photovoltaïques
21.02.2023	PENSAR Bernard	13 rue Clos du Chêne	Aménagement garage
23.02.2023	LE BON Magali	21 rue du Domaine de la Hisse	Création ouverture
23.02.2023	BALDINHO Alexandre	20 rue de la Fontellerie	Agrandissement terrasse et modification ouverture
14.03.2023	EFFY SOLAIRE	11 Domaine des Pâquerettes	Panneaux photovoltaïques

Espace Conseil France Rénov'

Un projet de rénovation énergétique donne lieu à une multitude de questions pour lesquelles les réponses sont disséminées chez différents intervenants (artisans, banques, constructeurs, notaires, etc.).

L'Espace France Rénov' de Dinan Agglomération vous propose de répondre à toutes vos questions : Bénéficiez de conseils neutres et gratuits pour vos travaux de rénovation énergétique :

- Travaux d'économie d'énergie (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude)

- Construction
- Énergies renouvelables
- Analyse des devis
- Travaux d'adaptation liés à la perte d'autonomie ou au handicap
- Aides financières nationales et locales mobilisables

N'hésitez pas à prendre contact ou un rendez-vous avec un conseiller :

Espace Conseil France Rénov'

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
au 02 96 87 42 44 (infoenergie@dinan-agglomeration.fr)

Zoom sur... Le Datura stramoine, toxique et invasif

Peut-être avez-vous déjà entendu parler du Datura stramoine ? Il est traqué sur le secteur Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude depuis 5 ans.



Crédits Photos : FREDON Bretagne



Cette plante annuelle pousse **de mai à décembre** en zones de cultures, dans les potagers et massifs, dans les habitats perturbés (remblais, ...), ... Chaque partie de la plante est **toxique. Invasive**, elle peut contaminer les produits de l'alimentation humaine (blé noir, haricots verts, ...) et animale (maïs ensilage, sorgho, ...). Une consommation à forte dose peut même s'avérer létale.

On vous explique tout en vidéo disponible sur : <https://pnr-rance-emeraude.fr/datura/>

Depuis 2018, **COEUR Émeraude**, soutenu par l'**Agence Régionale de la Santé Bretagne** coordonne, avec les acteurs locaux, un programme de surveillance et de lutte active contre cette plante problématique pour la santé et pour l'économie locale.



Crédit Photo : COEUR Émeraude

Depuis 2018, grâce aux campagnes de communication et de formations dispensées auprès des acteurs locaux (élus, agents des collectivités, professionnels agricoles, paysagistes, associations, grand public...), **212 foyers** ont pu être **détectés et gérés**, principalement par arrachage,

en milieu agricole et en zones de travaux. Ce sont ainsi, au total, plus **de 71 000 pieds** qui ont été **éliminés**, et **109 foyers ont été neutralisés** (non exprimés depuis au moins 2 ans).



Le saviez-vous ? JETER UN MÉGOT PAR TERRE POLLUE

Chaque seconde, **1 millier de mégots** sont jetés au sol en France.

Un mégot, aussi petit qu'il puisse paraître, pollue à lui seul **500 litres d'eau** et peut mettre jusqu'à **12 ans** pour se dégrader lorsqu'il est jeté dans la nature...

Contrairement à ce que l'on peut penser, les mégots ne sont pas faits de coton mais de fibres plastiques (l'acétate de cellulose). Ils renferment de nombreuses composantes toxiques et chimiques (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb).

Une fois en contact avec l'eau, ces substances sont toxiques pour les écosystèmes et particulièrement **les espèces aquatiques**. Il faut moins d'une heure pour que ce joyeux cocktail **se dilue dans les eaux de ruissellement et pollue durablement les rivières et autres cours d'eau**.

Alors, adoptons le bon geste pour prendre soin de notre environnement.

Frelons asiatiques

Comment lutter contre les frelons asiatiques ?

Comment le reconnaître ?

Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)



Le frelon asiatique, prédateur de nos abeilles, se différencie de son cousin européen par sa taille plus petite, ses pattes jaunes et ses couleurs plus foncées.

Deux moyens de lutte

Le piégeage des fondatrices

Le principe est de capturer le plus grand nombre de femelles fécondées, capables de construire un nid et de développer une nouvelle colonie. Le piégeage s'effectue sur deux périodes : de mai à juin et de septembre à novembre.

La destruction des nids



Le nid primaire

Vulnérable aux intempéries, il est toujours placé sous abri (cabanon, préau, hangar...) Ce nid n'abrite que quelques sujets.

Le nid secondaire

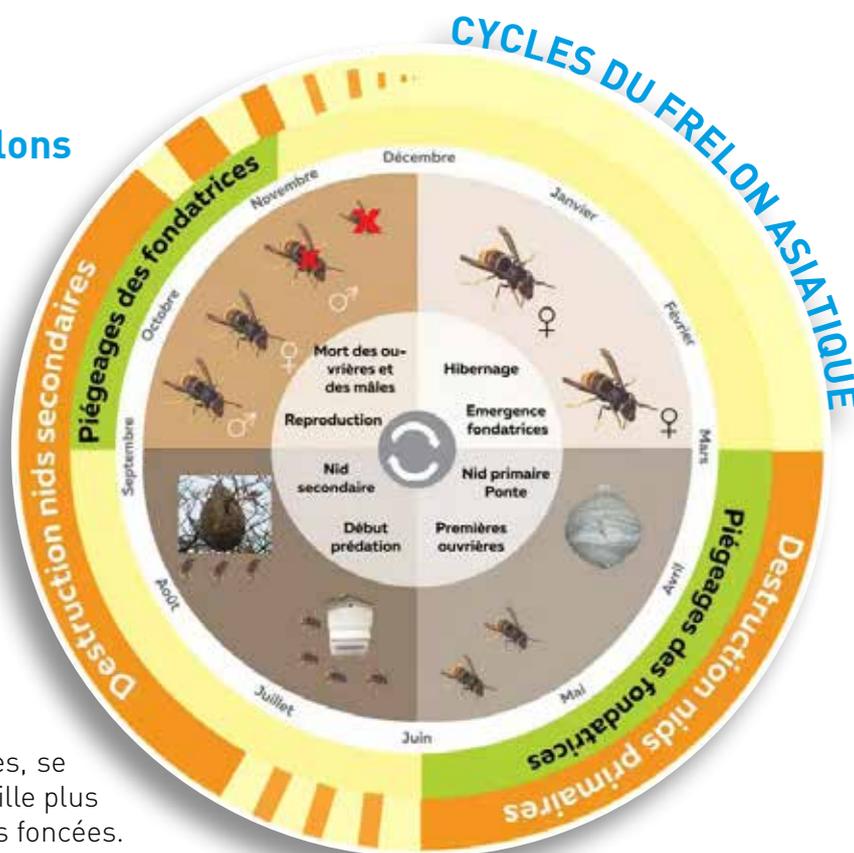
La colonie grossissant de jour en jour, cette dernière quitte le nid primaire pour construire un nid secondaire imperméable capable d'accueillir plusieurs milliers d'individus. Ce nid réalisé par les ouvrières est généralement situé à la cime d'un arbre. Fin août, la colonie atteint son pic d'activité et le nid sa taille maximale.

La destruction des nids doit être réalisée par des professionnels.

Quelle est la marche à suivre si vous découvrez un nid ?

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie qui sollicitera l'intervention de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra dans les plus brefs délais. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reines. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% et votre commune prendra à sa charge les 50% restants des frais engagés.

Le coût de la destruction d'un nid peut varier entre 80 € et 170 € si l'opération est réalisée au sol mais peut être nettement majorée si l'accès est difficile et si l'intervention d'une nacelle est nécessaire.





Les jardins du bourg évoluent encore

Le jardin gourmand derrière la salle des fêtes

Une soixantaine de porte-greffes ont été plantés le samedi 18 février avec une quinzaine d'habitants bénévoles. Au total, il y en a un pour un tilleul, environ 20 porte-greffes pour des pommiers, 10 pour des poiriers, une vingtaine de pruniers... Lorsque les porte-greffes se seront développés, un atelier de greffage sera proposé à tous les habitants qui le souhaitent. Les bénévoles en ont aussi profité pour nettoyer le terrain. L'aménagement va se poursuivre avec la mise en place d'un paillage autour des plantes aromatiques et des fruitiers.

Le jardin des écoliers

Il leur aura fallu passer entre les périodes de pluie et de vent, mais les bénévoles sont allés jusqu'au bout du montage de la serre derrière l'école ! D'une superficie de 100 m², la nouvelle serre est notamment destinée à accueillir des ateliers avec les enfants de l'école.

Dès le mardi 28 février, tous les enfants y ont été accueillis par les bénévoles de l'association Le Petit Jardin des Ecoliers présidée par Joseph Argouarc'h. Merci à eux, ainsi qu'aux parents d'élèves qui ont prêté main forte pour cette journée très réussie. Les enfants ont ainsi pu faire leurs premières plantations dans des bouteilles plastiques récupérées. Chaque mois, la serre accueillera les enfants pour poursuivre le travail engagé.

Dans la continuité du travail engagé, un cabanon de



Le jardin va trouver sa place près de l'école pour y mettre à l'abri quelques outils destinés aux enfants. Trois tables de pique-nique vont également trouver leur place dans le jardin des écoliers et il est également prévu d'y implanter deux tables de ping-pong au cours de l'année.





Les chemins ne perdent pas le Nord

Vous les avez sans doute remarqués, de nouveaux panneaux sont apparus afin de faciliter la circulation des piétons et des cyclistes. Il en manque encore quelques uns (notamment en raison de modifications du parcours de certains chemins), surtout dans le bourg : il est en effet difficile d'apposer les flèches et les panneaux, faute de support : comme il n'est souvent pas possible d'implanter des piquets, il faut donc trouver d'autres solutions, avec notamment comme supports des poteaux carrés coupés. Le but de la municipalité est de terminer la mise en place du fléchage pour le printemps. Par ailleurs, de grands panneaux sur lesquels figureront les circuits de randonnée (et au dos un panneau d'affichage libre) seront bientôt implantés dans le bourg et à la Hisse.



Du nouveau du côté du Pôle de tourisme

Le pôle de tourisme a connu plusieurs changements importants au cours de l'hiver. Jérémie Urbain, qui a une longue expérience dans le domaine du tourisme, a été recruté pour en assurer la gestion.

Dans la partie camping, la municipalité possède 6 mobil-homes qu'elle loue dont 4 d'une vingtaine d'années qui montrent d'importants signes de vieillissement. En vue de la saison 2023, deux nouveaux mobil-homes sont arrivés sur le site. Les agents des services techniques ont également monté de nouvelles terrasses prêtes à accueillir les vacanciers dans les prochains jours.

Les agents des services techniques ont également profité de la saison hivernale pour rénover une partie du gîte la Chèvreerie, et en particulier la cuisine.



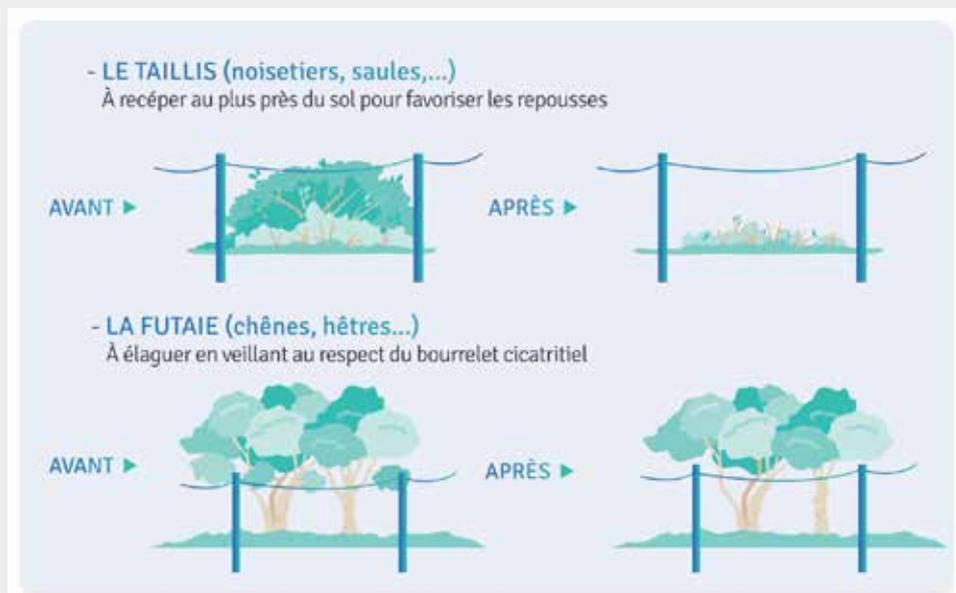
La fibre arrive à Saint-Samson

Mégalis Bretagne, syndicat mixte de coopération territoriale regroupant les 59 intercommunalités bretonnes, les 4 départements ainsi que la région Bretagne, est chargé du déploiement de la fibre. Mégalis a choisi de

retenir le groupement Axione – Bouygues Energies & Services pour concevoir et réaliser le déploiement de la fibre optique dans la région bretonne, dans le cadre des phases 2 et 3 du projet Bretagne Très Haut Débit.

Pour le moment, le calendrier est respecté et devrait permettre une commercialisation de la fibre pour tous les Samsonnais à compter de la fin de l'année 2023 ou du début de 2024.

Pour ne pas gêner ce déploiement de la fibre sur la commune, nous rappelons aux



propriétaires de haies et d'arbres que partout où la végétation gêne l'accès aux poteaux et le déploiement des câbles, il est indispensable d'élaguer et de garantir que l'élagage sera assuré régulièrement pour éviter l'endommagement des câbles à l'avenir.



Attention au démarchage téléphonique et/ou à domicile !

Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance !

Méfiance suite à la **recrudescence de démarchage commercial** téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur **les communes de Dinan Agglomération !**

Certaines entreprises proposent des retours sur investissement alléchants voire même des installations « autofinancées » de panneaux photovoltaïques. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par les aides, des primes et la vente de la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, les aides ou primes inexistantes.

Des entreprises proposent de venir chez vous réaliser un diagnostic énergétique gratuit et/ou obligatoire, suivi de travaux d'isolation à coût quasiment nul, également assuré par des aides et les économies d'énergie. Rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier.

Attention, il s'agit d'arguments pour obtenir un rendez-vous à domicile.

En outre, ni l'Espace Conseil France Rénov', ni aucune institution publique officielle (ADEME, Etat,...) n'ont missionné d'entreprise pour quelque démarche commerciale que ce soit. Ces entreprises ne sont pas non plus mandatées par un ministère ou une collectivité territoriale.

Conseils de vigilance

- **Ne divulguez aucune information confidentielle** (N° avis fiscal, N° de référent fiscal, Avis d'imposition, Taxe foncière, Copie de la carte d'identité ,...)
- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé (le délai de 14 jours court à partir du moment où l'équipement a été livré à domicile mais n'est toujours pas en cours d'installation → **L'ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement** - est à votre disposition pour vous aider à vous rétracter. Contact : **02 96 61 50 46**).
- Il n'est pas possible de se rétracter après avoir signé un devis sur un salon d'exposants.
- Exigez un devis précis : décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation, s'il vous est proposé.
- Demandez des devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Privilégiez les entreprises locales et vérifiez que l'entreprise soit « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier des aides financières. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : francerenov.gouv.fr
- Contactez l'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglomération, service public gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés. Permanence téléphonique **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h au 02.96.87.42.44.** ou par mail : infoenergie@dinan-agglomeration.fr

Un point sur les travaux en cours

Travaux La Meffrais

Les travaux à la Meffrais ont débuté.



Dans un premier temps, le service des eaux potables a procédé au changement de la conduite d'adduction potable afin de renforcer le réseau et ainsi, de permettre d'implanter un poteau d'incendie. Ces travaux doivent se terminer à la fin du mois de mars.

Dans un deuxième temps, il s'agira de traiter les eaux pluviales. Ce volet cible la reconstitution des fossés et des buses, sur l'ensemble du hameau. Il vise également à juguler les eaux issues des champs cultivés rue de la Ville Gué qui affaissent le terrain dans les fossés. Une haie bocagère y est prévue afin de consolider les talus. Au virage, un arasement de l'angle du champ permettra une meilleure visibilité.

Le troisième temps sera la réfection des chaussées rue de la Ville Gué et rue de la Meffrais. Cette opération pourrait intervenir en fin d'année si les conditions sont réunies.

Travaux La Quinardais

Les travaux de traitement des eaux pluviales se poursuivent.

Un important travail a été entrepris depuis l'année dernière : curage des fossés, hydro curage des buses, passage caméra et remplacement de buses endommagées.

Dinan Agglo, compétente sur ces routes hors agglomération, assurera des travaux de raccordement des eaux pluviales et le remplacement d'une conduite

au Vau Garni/ Le Draulu.

Ensuite, il est prévu la réfection de la chaussée du Vau Garni (RD 57) à La Quinardais en fin du premier semestre 2023.

Légende du plan ci-dessous :

1. L'entrée par la RD57 : une buse était en partie effondrée, elle a été renouvelée.
2. Le virage des Drolus : la buse est effondrée également et le réseau nécessite d'être renouvelé devant le local technique jusqu'au carrefour du Vaugarni. Dinan agglomération va effectuer les travaux en régie d'ici quelques semaines ;
3. La sortie d'eau pluviale après le carrefour des Drolus : Dinan agglomération devrait intervenir en même temps.
4. Le « carrefour » principal : le réseau a été entièrement revu (avec passage de caméras) et des bordures posées.



Projets d'aménagement routier à La Mettrie

Suite à une réunion publique sur place, un certain nombre d'hypothèses ont été évoquées : il s'agissait de réduire la vitesse et de permettre le stationnement de véhicules.

Nous avons consulté l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) qui nous a produit une ébauche afin de réduire la vitesse.

D'autres sujets sont à traiter : la gestion des eaux pluviales et le transit des poids lourds et car scolaire. Le déplacement de l'abribus sera également étudié.

Une réunion publique sera programmée afin de discuter la proposition d'aménagement de la chaussée et d'évoquer les autres problématiques.

L'INSTITUT D'AURÉLIE :

un salon à votre écoute !

Ce mois-ci, nous poussons la porte de « l'Institut d'Aurélie », où Aurélie Richardson nous accueille dans son salon aux couleurs accueillantes et chaleureuses. Il est situé sur la place centrale attenant au salon de coiffure et proche de la boulangerie. Elle a ouvert son salon de « soins esthétiques et bien-être » en octobre dernier. Aurélie revient donc à son métier premier d'esthéticienne, qu'elle a exercé pendant une quinzaine d'années. Puis pour des questions d'organisation et de curiosité, elle a changé d'horizon, elle a découvert et s'est formée à la bureautique, l'informatique, a été assistante commerciale. Mais depuis quelques temps, l'idée lui trottait dans la tête de revenir à ses premiers amours ! Aurélie songeait à reprendre une activité d'esthéticienne à domicile. Donc quand elle a su que Charlotte la coiffeuse cherchait à installer une esthéticienne, ça a « tilté » de suite et elle n'a pas mis longtemps à se décider. C'était l'occasion pour elle d'une meilleure qualité de vie, de faire ce qu'elle aime et de s'installer près de son domicile.

L'institut, mixte, propose les activités classiques d'esthétisme (épilation, beauté des ongles, maquillage), mais aussi des soins du visage, du corps et des massages, avec des cosmétiques français et naturels, respectueux de notre peau et de notre environnement. Elle propose par exemple un

massage relaxant à la bougie, où la cire se transforme en huile chaude et parfumée, pour un moment relaxant et nourrissant de la tête aux pieds. On n'a qu'une envie, c'est essayer !

Voilà maintenant bientôt 6 mois que l'institut est ouvert, Aurélie est très satisfaite de ces premiers mois. L'activité est grandissante grâce au bouche à oreilles, son réseau familial et amical, et la distribution de flyers effectuée dans les boîtes aux lettres.

Aurélie s'attache à vous accueillir dans un lieu cosy et chaleureux, elle veut prendre le temps pour ses clients, prendre le temps de les écouter. Si vous y allez, vous serez « chouchouté ».

Alors qu'attendez-vous pour pousser la porte ?

Infos pratiques :

- Fermé le lundi
- Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 13h / 14h à 19h
- Le mercredi de 9h/ 13h
- Le samedi de 9h/ 16h

(possibilité de RDV sur demande le midi) - Possibilité de prendre RDV en ligne sur Planity - Possibilité d'offrir des bons cadeaux

Téléphone : 07.68.74.12.00





ACTIVITÉS COMMUNALES

Un large panel d'activités culturelles et sportives, pour vous et vos enfants, est proposé par la Mairie de Saint-Samson-sur-Rance. Ces activités sont proposées et encadrées par Stève et Pascal, les animateurs communaux et la prise en charge d'une partie du coût de l'activité par la commune, permet d'offrir aux samsonnais des temps de loisirs de qualité à des tarifs accessibles à tous.

Pour les enfants :

École de Sports : Découverte multisports (jeux de balles, raquettes, sports collectifs...).

- Mardi : 16h15- 17h45 (5-6 ans)
- Jeudi : 16h45-17h45 (7-8 ans)
- Vendredi : 16h15-17h45 (9-10 ans)

École des Arts : Initiation aux pratiques artistiques (Théâtre, cirque, musique, dessin...).

- Mardi : 16h15-17h45 (5-7 ans)
- Jeudi : 16h15-17h45 (8-10 ans)

Rock-School : Apprentissage d'un instrument de musique et création de groupe.

- Mercredi : 16h-17h (8-10 ans)
- Mercredi : 17h-18h (11-13 ans)
- Mercredi : 18h-19h (14-16 ans)

Tarif : 30 € l'année

Pour les jeunes :

Rock'n'Mob's : Création de groupe, reprises, compos...en vue de faire des concerts.

- Samedi : 10h -11h30

Théâtre d'improvisation : Une forme de théâtre moderne et énergique, sans texte appris par cœur, où l'on crée des histoires, des situations et des personnages éphémères, avec pour seuls accessoires le corps, la voix et le cerveau.

- Samedi : 11h30-13h30

Tarif : 30 € l'année

Animation communal Rock'n'Mob's



Pour les adultes :

Dynamic'Gym: Activités multisports et découverte de pratiques sportives (Kin-ball, badminton, renforcement musculaire, marche sportive et nordique...).

- Mardi : 20h-21h
(Possibilité de rendez-vous exceptionnel le mercredi de 17h à 18h pour des activités sportives extérieures).

Atelier Musique : Vous avez toujours rêvé de jouer d'un instrument de musique sans jamais oser franchir le pas ? Cet atelier est fait pour vous !

- Mercredi : 19h-20h

Rock The Town : Vous gratouillez, vous pianotez, vous tambourinez, vous chantouillez ?! Venez nous rejoindre. (Il n'est pas nécessaire de posséder un instrument pour participer à ces ateliers, nous disposons de quelques instruments qui sont mis à la disposition des enfants et des adultes pendant les séances).

- Jeudi : 19h-21h

Tarif : 56 € l'année

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

« CHOCOLAT PESTACLE »

Jeudi 15 juin - 16h30

Dans la cour de la garderie

« FÊTE DE LA MUSIQUE »

Dimanche 25 juin

A partir de 16h

Sur la place de la fontaine de la mairie

Pour certaines activités vous pouvez vous inscrire en cours d'année, les tarifs seront calculés en fonction du prorata. Des séances d'essais vous sont proposées, alors n'hésitez pas à vous renseigner et venez essayer.

Mairie de Saint Samson : 02 96 39 16 05 / 06 58 78 41 01



LA SOIRÉE 3 HEURES SANS ÉCRAN ÉTAIT DE RETOUR

Elle a connu un beau succès le 27 janvier dernier avec de nombreux joueurs de tous les âges autour de jeux variés. Certains de ces jeux venaient des joueurs eux-mêmes qui les avaient apportés, de la ludothèque de Plouër-sur-Rance ou de l'accueil de loisirs. Il y a toujours les inconditionnels du Scrabble ou du tarot, mais nous n'avons pas eu cette fois de joueurs d'alouette. Dommage !

Ce fut aussi l'occasion de découvrir une association basée depuis peu dans la commune, **Acciogame**, dont le président, Charly Bobet, était présent avec des jeux notamment autour d'Harry Potter. Cette association est spécialiste de l'organisation d'escape games.

Tout le monde était ravi de sa soirée, si bien que des jeunes qui étaient là voudraient recommencer.



FOCUS SUR L'AIDE AUX LEÇONS

Ce mois-ci, nous vous présentons l'aide aux leçons. Après plusieurs dispositifs successifs mis en place sur la commune, voici la nouvelle formule de l'aide aux leçons qui a débuté en novembre 2022. Même si on peut dire que nous sommes en période de « rodage », elle a l'air de satisfaire le plus grand nombre. Rien de mieux pour en parler, que de participer à ce temps fort.

MAIS AU FAIT, QU'EST-CE QUE L'AIDE AUX LEÇONS ?

Comme me l'a rappelé un des bénévoles, les devoirs écrits à la maison sont interdits depuis 1956, c'est la raison pour laquelle ce dispositif est appelé « aide aux leçons ». Malgré tout, certaines leçons nécessitent quand même un peu d'écrit. Des ardoises, des craies, des crayons sont mis à disposition des enfants pour travailler dans de bonnes conditions.

L'aide aux leçons s'adresse donc aux enfants qui fréquentent la garderie, et permet de soulager les parents en évitant d'avoir les devoirs à faire après 18 heures. Cette aide est proposée le lundi soir de 17h à 17h45.

16H30, PETIT BRIEFING AVEC LES BÉNÉVOLES

Sous la houlette de Marie-Jo Souquière, adjointe aux affaires scolaires, 10 bénévoles se sont proposés pour donner leur aide aux enfants inscrits. Exceptionnellement ce lundi, une grande partie des bénévoles était présente pour que je puisse recueillir leurs motivations et tout le bien qu'ils ont à dire de ce dispositif. Par binôme, ils se succèdent tous les lundis soir après l'école, ils sont donc sollicités un lundi sur 5. Pas assez pour certains, et très correct pour d'autres, qui donnent bien souvent de leur temps dans d'autres associations.

17H, LES ENFANTS ARRIVENT !

Ce sont Lydie et Isabelle qui, ce soir, vont chercher les 6 enfants à la garderie. Après être sortis de l'école à 16h15, et avoir goûté, ils sont d'attaque pour les devoirs. Ils arrivent, s'assoient, et sortent leurs cahiers, prêts à travailler !

3 binômes d'enfants se forment automatiquement :

- Malo et Emma sont en CP, ce soir ils ont 2 fiches à lire sur le son ai/ei/et. Ils préfèrent faire leurs devoirs dans ce contexte car une fois rentrés à la maison, ils peuvent se consacrer pleinement à jouer, ou à s'occuper de leurs chiens ou leur poisson-combattant !
- Gabriel (CM1) et Lilly (CE2) ont des mots de dictée à apprendre. Isabelle leur fait écrire, et échange avec eux sur les fautes et les façons de les éviter, sur un ton calme et serein. Pour eux, « l'aide aux leçons, c'est trop bien, il y a moins de bruit qu'à la garderie, on peut mieux se concentrer. Les parents à la maison ne sont pas à 100% avec nous, ils doivent aussi aider les frères et sœurs et aussi préparer à manger ! ».



- Sacha et Lucas sont en CE1, eux aussi ont des mots de dictée, et pour cela, Lydie a sa méthode. Après les avoir écrits une 1ère fois, chacun joue au professeur en les dictant à l'autre, une façon de les responsabiliser. Ils ont aussi une leçon de comparaison sur les chiffres, l'un est demandeur en plus des tables de multiplication, donc on ne s'empêche pas de faire en aparté un petit rappel de la table de 3. Les garçons aussi sont contents, une fois rentrés à la maison, ils pourront vaquer à leurs occupations.

17H45, LES DEVOIRS SONT FAITS !

Les devoirs sont terminés pour aujourd'hui. Quand il n'y pas eu le temps de tout faire, les bénévoles se permettent de laisser un petit mot dans le cahier pour suggérer une petite relecture, mais jamais de façon directive !

UN APPORT PRÉCIEUX, AUTANT POUR LES ENFANTS QUE POUR LES BÉNÉVOLES !

Au-delà de l'aide fournie aux enfants, on peut y voir de nombreux points positifs. Ces échanges intergénérationnels permettent la transmission de valeurs, de vocabulaire aussi (les enfants ont appris ce qu'était un chandail !!!). Les bénévoles se veulent bienveillants envers les enfants mais surtout pas pédagogues. Ils ne jouent ni le rôle d'enseignant, ni le rôle de parent. Chacun vient avec sa bonne humeur et c'est toujours un plaisir pour eux de retrouver les enfants. C'est l'occasion pour certains, qui n'ont pas de petits-enfants, de côtoyer la jeune génération et de rester « dans le coup » !

On peut être satisfait que le lien social se soit créé quant au détour d'une rue ou à la boulangerie de St Samson, les bénévoles et les enfants se croisent, se disent un petit bonjour et échangent quelques mots !



La Bouquinette

Horaires de la Bouquinette

Mardi : 18h-19h
Mercredi : 10h-11h30 / 13h30-15h
Vendredi : 16h15-17h30
Samedi : 14h-16h

Pendant les vacances d'été (juillet et août) votre Bouquinette est uniquement ouverte le samedi de 14h à 16h

LE RÉSEAU

La Bouquinette fait partie du réseau «**LIRICI**» regroupant une trentaine de bibliothèques de Dinan Agglomération. 3 nouvelles bibliothèques viennent aujourd'hui enrichir ce réseau, celles de la Vicomté-sur-Rance, Aucaleuc et Corseul. L'adhésion est gratuite et permet d'emprunter une douzaine d'ouvrages pour une durée de 4 semaines dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Un catalogue et un service de réservation en ligne sont également disponibles à l'adresse suivante : <https://lirici.dinan-agglomeration.fr/>

Les principes de service public de la Bouquinette et de son équipe de bénévoles n'ont pas changé. Ils restent basés sur le conseil, l'accueil, la convivialité, la proximité. Ils s'attachent à offrir la possibilité pour chacun d'accéder aux livres, à la lecture et plus largement à la culture. Nous organisons des événements depuis plus de 15 ans (Chocolat Lectures, Soirée Cabaret, 3h sans écran...) et nous sommes vigilants à toujours vous offrir un panel de documents diversifiés et actuels (romans, polars, revues, documentaires, BD, albums, CD, DVD...). La bibliothèque fonctionne grâce à ses bénévoles. Afin d'étoffer ses propositions et ses actions, nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe. N'hésitez pas à vous renseigner, à nous faire des suggestions, soit à l'accueil de la Bouquinette lors de votre passage ou par mail (bouquinette.stsamson@orange.fr).

Chocolat Lectures :

Chaque premier vendredi du mois (hors vacances scolaires) toute l'équipe de la Bouquinette vous invite, à partir de 16h15, à Chocolat Lectures. Des enfants ou des familles lisent à voix haute des albums pour un public toujours ravi.

Prochaines lectures : 5 mai et 2 juin

Boite à livres :

Depuis le mois de mars, afin de faciliter les retours, une boîte à livres est installée devant la Bouquinette. Glissez vos ouvrages à l'intérieur et ils seront enregistrés lors de la prochaine permanence.



LES NOUVEAUTÉS | *Nous les avons lues, nous avons aimé, peut-être que vous aussi*

BD :

Les grandes Vacances (5 tomes)

Au début de l'été 1939, Colette et son frère Ernest quittent Paris pour aller passer les vacances chez leurs grands-parents, dans un petit village de Normandie. Quelle joie de retrouver Papilou, Mamili et leur jolie maison à la campagne ! Hélas, le 3 septembre, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Une nouvelle vie commence...

Album :

Un ronronnement terrifiant

Mina la minette vient d'emménager dans ce petit coin tranquille de la forêt. Dérangés par son bruyant ronronnement, les animaux s'approchent de chez elle, décidés à lui demander de faire moins de bruit. L'un après l'autre, ils entrent chez cette mystérieuse nouvelle voisine... mais aucun d'eux n'en ressort

Roman

Le mage du Kremlin (Giuliano da Empoli)

On l'appelait le « mage du Kremlin ». L'énigmatique Vadim Baranov fut metteur en scène puis producteur d'émissions de télé-réalité avant de devenir l'éminence grise de Poutine, dit le Tsar. Après sa démission du poste de conseiller politique, les légendes sur son compte se multiplient, sans que nul puisse démêler le faux du vrai. Jusqu'à ce que, une nuit, il confie son histoire au narrateur de ce livre...

« Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire. » V. Hugo

LA MARGOULETTE

Les temps de vacances ou de loisirs participent à l'éducation de l'enfant en lui permettant de s'initier à de nouvelles pratiques, de réaliser de nouvelles expériences, de faire de nouvelles rencontres et de s'approprier de nouvelles valeurs.

Aussi, nous nous attachons à mettre en place, les mercredis et pendant les vacances, des actions et un fonctionnement répondant au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et des familles. (Ex : une large amplitude d'ouverture, des tarifs calculés sur la base du quotient familial, la possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas...)

Ainsi ce service municipal d'Accueil de Loisirs, agréé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, a pour ambition, à travers les activités culturelles, sportives, artistiques et manuelles, de permettre aux enfants et aux jeunes, de vivre un temps de découverte, de soi, des autres et de leur environnement dans un contexte de détente et dans un cadre sécurisé.

La Margoulette souhaite également faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité, favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants, les sensibiliser au respect de l'environnement et de la nature, faire découvrir aux enfants des pratiques variées et ainsi leur permettre une ouverture sur le monde, tout en favorisant la mixité, l'égalité fille/garçon, les échanges intergénérationnels, les échanges avec les élus, l'école, les associations, les habitants...



Pour cette rentrée 2023, nous poursuivons notre projet tourné vers l'environnement. En effet nous mettons en place une organisation et des actions afin de :

- Lutter contre les attitudes consummatrices et le gaspillage des ressources (eau, électricité, papier..) et le gaspillage alimentaire
- Limiter les déchets et en faciliter le tri et le recyclage
- Bannir des achats les produits sur emballés, en portions individuelles ou conditionnés en plastique à usage unique et privilégier le faire soi même
- Proposer des repas sains et équilibrés, élaborés sur place par le cuisinier de l'école, avec des ingrédients de plus en plus bios et locaux.
- Végétaliser la cour de la garderie en y implantant des bacs à plantes, un compost, des cabanes à insectes et à oiseaux...

Nous menons également depuis janvier, en partenariat avec l'Association Escale Bretagne, un projet Accueil Langues, qui consiste à faciliter l'exposition des enfants aux langues vivantes. Cette saison nous jouons avec la langue anglaise et la culture anglo-saxonne.

Grâce à l'intervention une fois par mois, d'une artiste plasticienne anglaise, nous orientons nos activités autour des domaines artistiques (peinture, musique, théâtre), environnementaux (land-art, découverte des empreintes d'animaux, des insectes, de la flore...) et des légendes celtiques.

Les moments de vie collective au sein de notre accueil de loisirs sont aussi des prétextes pour mener des activités ludiques et initier les enfants à la langue et à la culture anglaise.

Dans le cadre de ce projet, le centre de loisirs, en partenariat avec l'Association Escale Bretagne, organise **le mercredi 21 juin** une journée au bord de la rance. Nous y fêterons l'été et vous présenterons le travail réalisé par les enfants.

LA MARGOULETTE APPEL À LA POPULATION :

Afin que cette journée du 21 juin soit en adéquation avec nos valeurs, notamment environnementales, nous souhaitons organiser un déplacement (de la Mairie de Saint-Samson -sur-Rance à la cale de Taden) complètement neutre en émission carbone mais riche en bonne humeur. Un joyeux cortège composé de machines à huile de coude, d'engins à essence de mollets.

Nous recherchons en prêt, des carrioles, des tandems, des sièges enfants, des barres de tractions vélo... bref tous accessoires facilitant une mobilité douce.

Nous recherchons également des parents bénévoles pour participer à l'encadrement des enfants lors de cette journée du 21 juin. Que ce soit juste pour encadrer le déplacement ou pour participer plus largement, nous avons besoin de vous !

Les ouvertures : La Margoulette est ouverte tous les mercredis et les vacances scolaires (excepté Noël et Août) de 7h30 à 18h45.

Les prochaines vacances : Du 17 au 28 avril.

Camps jeunes 12-15 ans au Lac de Trémelin du 17 au 21 avril Le nombre de places étant limité, pensez à inscrire vos enfants dès que possible !

Renseignements/inscriptions :Stève et Pascal, Mairie de Saint Samson 02 96 39 16 05/ 06 58 78 41 01



AU SOLEIL DE CES DAMES :

la simplicité et l'accessibilité au plus grand nombre

Anaïs Leborgne nous a ouvert les portes de son institut qu'elle a installé à l'arrière de son domicile

Cette originaire de Pluduno, domiciliée

sur notre commune depuis août 2021, a ouvert « Le Soleil de ces Dames » en septembre 2022.

Titulaire en 2012 de son CAP d'esthéticienne puis en 2014 d'un Brevet Professionnel, Anaïs a exercé en parfumerie, mais également, pendant plusieurs années, comme esthéticienne à domicile.

Après avoir parcouru les routes pour se rendre au domicile de ses clientes, elle a décidé de poser ses valises au 16, rue de la halte à Saint Samson. Avec

l'aide de son conjoint, ils ont aménagé, dans une partie indépendante à l'arrière de leur maison, une pièce cocooning.

Le couple est ravi de ces premiers mois sur la commune. L'emplacement est idéal pour l'activité d'Anaïs : proche de la 4 voies avec facilité de stationnement, locaux agréables... tous les critères sont réunis pour lancer sa nouvelle activité..

Le pari est donc réussi d'autant que le fait d'accueillir ses clientes chez elle, permet à cette jeune maman de concilier facilement sa vie de famille et son métier.

Attachée à la simplicité, Anaïs souhaite avant tout que ses soins soient accessibles au plus grand nombre.

Elle propose tous les soins que l'on trouve habituellement en institut : Epilations, soins personnalisés du visage et du corps mais également beauté des ongles. Elle porte une attention particulière au choix de produits : ils sont le plus naturels possible (les produits pour les soins du visage sont par exemple à base de plantes) tout en garantissant un prix raisonnable.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, encore une fois rien de plus simple ! Rendez-vous sur le site www.planity.com

Anaïs vous accueille sur rendez-vous :

Le lundi de 13h30 à 18h30

Le mardi jeudi et vendredi de 9h15 à 18h30

Le mercredi et samedi de 9h à 13h30



DINAN BASKET SAMSONNAIS



LE BASKET À ST SAMSON SUR RANCE, CE N'EST PAS QU'UN SPORT, C'EST AUSSI UNE GRANDE FAMILLE !

Autour d'une équipe dynamique, désireuse de renouveler après trois ans d'absence la soirée du club, c'est dans une ambiance chaleureuse que parents, amis, licenciés et dirigeants ont pu partager un moment de convivialité le 18 mars dernier dans la salle des fêtes.

Outre le côté festif, le côté sportif avec 27 équipes pour 300 licenciés nous a apporté également son lot de récompenses et de belles surprises !



Depuis la mi-saison, l'équipe U15 masculine et l'équipe U18 féminine évoluent en régional ; résultat de beaucoup de travail à l'entraînement et de ténacité de la part des entraîneurs, joueurs et joueuses. Un grand bravo !

La section micro basket avec à sa tête Stève Riou, a rencontré un réel succès depuis la rentrée de septembre. Un samedi matin sur deux, ces enfants de 3 à 5 ans passent une heure et quart, sous le regard attentif de leurs parents, à apprendre sous formes de jeux de motricité les rudiments du basket. Un vrai régal !

Le 1^{er} avril, toujours à l'initiative de Stève, un grand rassemblement de U7 filles et garçons a permis aux plus jeunes du club de rivaliser avec les jeunes des clubs voisins. Une bonne ambiance, à renouveler pour le plaisir des petits et des grands !

Enfin, un très grand moment de basket va se dérouler sur les terres dinannaises !

La fédération, on le sait, souhaite mettre en avant le basket 3x3, discipline olympique depuis 2020. Quelle surprise pour le DBS ! En effet, le club a été choisi par la FFBB pour recevoir un tournoi qualificatif aux J.O. de Paris 2024. Celui-ci se déroulera les 3 et 4 juin 2023 sur l'esplanade René Pléven à Dinan. Grosse organisation pour recevoir les 12 équipes internationales dont une équipe de France qui tenteront de se qualifier.

Vous aimez le basket 3x3 ou vous avez envie de le découvrir, alors réservez votre week-end pour venir les applaudir en famille. Vous serez agréablement surpris par la rapidité du jeu, par l'adresse des joueurs et par l'ambiance musicale détonante. Et c'est gratuit !

Quelques jours plus tard, le samedi 24 juin se tiendra l'assemblée générale du club.

LE CLUB DE L'AMITIÉ SAMSONNAIS

Le club de l'amitié envisage, sous réserve d'un nombre suffisant de participants, du 10 au 15 septembre 2023 pour 959 €/ personne, une sortie en baie de Somme avec, comme points forts :

- une des plus belles baies au monde
- le centre minier de Lewarde
- une promenade en bateau dans l'Audomarois
- un hôtel de charme à Berck -sur-Mer
- une cuisine traditionnelle et régionale

Ce voyage est ouvert à tous (membres et non membres du club). Pour tout renseignement et/ou inscription : **Rémy Le Flohic 02 96 39 33 49 / Robert Hunault 02 96 39 46 69**



dernier tournoi organisé par notre club: 23 équipes participantes venues des clubs voisins.

BADMINTON



Le club du Badminton Samsonnais vous accueille les lundis et jeudis de 19h30 à 22h00. Nous sommes une petite trentaine à nous retrouver dans la salle des sports.

Tu as envie de passer un bon moment tout en faisant du sport, alors ce club est fait pour toi.

Rejoins-nous rapidement en venant découvrir notre équipe ou en adressant un mail à :

bad.samsonnais22@gmail.com ou par téléphone au **06.66.12.64.17**

Faire un essai est encore possible et en plus d'ici la fin de l'année scolaire, c'est gratuit.

Nous accueillons les débutants et les confirmés dès 16 ans et jusqu'à pas d'âge.

LES SABOTÉES SAMSONNAISES

L'année 2023 a bien démarré avec l'AG en janvier qui a reconduit le conseil collégial administrant l'association.

Malgré le temps perturbant, nous avons pu randonner sur St Jacut de la Mer, St Briac sur Mer et St Potan. L'association compte actuellement 58 membres, ce qui est un maximum pour que les sorties restent conviviales et sécuritaires.

En prévisions nous avons :

- Saint Coulomb le 16 avril
- Bobital le 07 mai
- Le tour de la Rance Fluviale le 21 mai
- Tréméreuc le 04 juin
- Le Tronchet, la forêt de Mireloup le 18 juin
- Et un Weekend de trois jours de randos autour de Paimpol et de l'île de Bréhat

La participation à ces randonnées, à la portée de tous, est ouverte à tout le monde moyennant une cotisation annuelle symbolique couvrant les frais d'assurance et de fonctionnement.

Pour les longues randonnées, dans la mesure du possible, nous prévoyons des parcours qui permettent aux adhérents les moins aguerris de nous rejoindre à la pause pique-nique ou de raccourcir le circuit.

Les déplacements vers les lieux de randonnée se font en général par covoiturage au départ du parking du terrain des sports de St Samson sur Rance à 9h ou 13h30 selon les parcours.

Le club encadre également presque tous les vendredis de petites randonnées à allure et distance adaptées aux personnes présentes et éventuellement en méforme physique passagère. Celles-ci se déroulent dans un périmètre de 10 km autour de St Samson sur Rance. Un point de regroupement est prévu à 13h45 au parking du terrain des sports de notre commune ou à 14h15 au point de départ indiqué sur le site.

Email : saboteessamsonnaises@hotmail.com

Site : <https://sabotees-samsonnaises.jimdo.com>



FOOTBALL

**Se remettre au foot !
Faire du sport dans la convivialité !
Entretenir un corps d'athlète ! (facultatif)
N'hésitez pas, rejoignez le FC St Samson pour la saison prochaine.**

Cela faisait bien longtemps que le **FC St Samson** n'avait pas connu un début de saison aussi positif.

Notre équipe, étoffée de nouveaux joueurs et de recrues internationales ukrainiennes et afghanes, a réussi pour le moment à finir tous les matchs à 11 joueurs.

Cette année aucun déplacement à 10 joueurs pour aller se perdre un vendredi soir de février entre Saint-Méloir des Bois et Saint-Michel de Plélan et finir avec 8 joueurs clopin-clopat.

Toutes les rencontres officielles ont ainsi pu se jouer, ce qui ces dernières années relevait parfois de l'exploit.

Après les 10 matchs de la phase « aller » le bilan comptable est plutôt positif : 4 victoires, 1 match nul et 5 matchs durant lesquels, fair-play comme toujours, nous avons marqué moins de buts que l'adversaire.



Le samedi 11 mars après trois longues années d'absence la soirée couscous du foot a réuni plus d'une centaine de convives. Quel plaisir de retrouver la convivialité d'un repas festif et d'une soirée dansante ! Merci à toutes les participantes et tous les participants pour cette belle soirée.

Si jamais vous voulez nous rejoindre quelque soit votre niveau, votre âge n'hésitez pas ! Nous sommes très sympathiques et très accueillants (pour preuve la photo de la galette des rois ci-dessous).



Le championnat loisir dans lequel nous évoluons ressemble à un championnat de district ouvert aux joueurs entre 18 ans et 30,40,50,60 ... ans mais où règne la convivialité avec le repas d'après match (facultatif) , le fair-play grâce à l'auto-arbitrage et la sécurité des joueurs avec l'interdiction des tacles.

Intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas ! Passez nous voir à l'entraînement pour nous rencontrer !

Nous proposons le mardi soir de 20h30 à 22h au stade de St Samson ou au gymnase en automne/hiver de 21h à 22h15 des

petits matchs entre nous 4x4, 5x5, 6x6. Les matchs du championnat ont lieu le vendredi soir. En s'inscrivant au club il est possible de ne participer qu'aux mardis soirs ou aux vendredis soirs.

La présence aux matchs et aux entraînements varie évidemment en fonction des disponibilités de chacun. N'hésitez pas à prendre contact fabrice.trehin@hotmail.fr

Président : Jean-François SUEUR

Trésorier : Joël BODIN

Secrétaire : Fabrice TREHIN

Secrétaire adjoint : Bertrand BACCON

Trésorier adjoint/cuisinier: Philippe RECAN





Association des Parents d'Elèves de Saint-Samson-sur-Rance

L'APE organise plusieurs ventes et événements jusqu'à la fin de l'année scolaire afin de financer les projets de l'école, elles sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à récupérer un bon de commande à la mairie, à la boulangerie ou auprès des parents d'élèves :

- Chasse à l'œuf le dimanche 16 avril 2023 à 11h00 au camping de La Hisse.
- Vente de plat à emporter courant avril.
- Vente de saucissons : les commandes sont à retourner avant le 11 mai avec le règlement pour une livraison le mardi 16 Mai de 16h15 à 18h00 à la salle des associations.
- Vide grenier, le jour de la fête des pères, dimanche 18 juin.
- Fête de l'école le samedi 25 juin.

Nous sommes à la recherche de sponsors pour financer les cadeaux de la fête de l'école. Si vous êtes susceptibles de nous aider, n'hésitez pas à nous contacter soit via notre page Facebook APE Ecole Le Menhir ou par mail stsamson.ape@gmail.com

Nous vous remercions pour votre participation au remplissage des bennes pour le recyclage des journaux (elles se situent à côté de la cantine). Nous comptons sur vous pour continuer de les remplir.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour le fonctionnement de l'APE, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre super équipe !



SAINT SAMSON FESTIVITÉS



LES ATELIERS JARDINAGE A L'ÉCOLE

Mardi 28 février a eu lieu le premier atelier jardinage sur les six prévus jusqu'au mois de juin. Les ateliers sont animés par les jardiniers-animateurs de l'association « Les jardins associatifs » de Languenan : Anne, Sandrine et Patrice.

Pour cette première séance, sous la serre nouvellement installée derrière l'école, les élèves des cinq classes ont chacun fabriqué un « système-bouteille » dans lequel ils vont planter un noyau et l'observer pousser.

Cette séance a été l'occasion de « patouiller » dans la terre et aussi de comprendre comment pousse une graine. Nous avons aussi regardé le petit peuple des « décomposeurs » qui vivent dans les feuilles mortes et donnent de la bonne terre pour jardiner !

Prochains ateliers : 21 et 28 mars/ 11 avril/ 2 mai et 13 juin



COMMENT FAIRE POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT ?



C'est très simple, il vous suffit de vous rendre à la mairie de Saint-Samson sur Rance avec les documents suivants :

- **Le livret de famille**, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- **Un justificatif de domicile**
- Un document attestant que l'enfant a reçu les **vaccinations obligatoires** pour son âge : antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

Pour une **rencontre ou une visite de l'école**, veuillez contacter la directrice, **Mme NGUYEN VAN PERIN** au **02 96 39 52 86** ou par mail : ecole.0220434c@dac-rennes.fr

Les nouveaux élèves et leurs familles seront accueillis le mardi 6 juin à 18h à l'école pour un temps de rencontre.



SORTIE MUSICALE AU BOIS DE COUTANCES



Lundi 6 février, les classes de l'école sont allées au bois de Coutances pour une sortie musicale avec Régis le dumiste du kiosque de Dinan. En effet, les 5 classes sont engagées cette année dans un projet d'éducation musicale sur le thème de la forêt.



Lors de cette sortie, les élèves ont essayé d'entendre et d'écouter les sons du bois. Ils ont aussi fait de la musique en utilisant quelques éléments du milieu naturel (branches, racines, feuilles mortes), musique essentiellement percussive.

Pour finir, ils ont chanté dans la forêt.



EXPOSITION DE L'ARTISTE MYSTÈRE TUTLE

Le 26 janvier la classe de CE1-CE2 a visité l'exposition de Mystère Tutle à la Mairie. Les élèves se sont montrés très curieux devant les tableaux. Après un temps d'observation et d'échange avec l'artiste, les élèves ont à leur tour dessiné un élément du tableau de leur choix. En classe, les élèves ont ensuite réalisé des peintures en s'inspirant des œuvres de Mystère Tutle. L'exposition a remporté un franc succès auprès des élèves.



BIBLIOTHÈQUE

Chaque 1er jeudi du mois, la classe de CE1-CE2 se rend à la bibliothèque municipale de St Samson. L'occasion de découvrir les lieux, de rencontrer des supports de lecture variés et de prendre un temps pour s'adonner aux plaisirs de la lecture. Chaque élève peut ainsi choisir et rapporter un livre en classe afin de prolonger ce moment de lecture.





FOCUS SUR LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE-CÔTE D'ÉMERAUDE

Où en est-on du projet ?

Le projet de Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude se concrétise chaque semaine un peu plus. Le calendrier annoncé il y a plusieurs mois est tenu par l'équipe en charge du projet. L'enquête publique s'est terminée courant janvier et les communes vont désormais devoir se prononcer au cours du printemps 2023.

Quel intérêt pour les communes qui rejoindront le futur Parc ?

Un parc naturel régional est une démarche volontaire et collective pour la préservation et la valorisation des patrimoines et paysages, pour le développement d'une économie locale durable et l'adaptation au changement climatique. Il s'agit donc d'un territoire d'excellence, pionnier du développement durable et vivier d'expériences novatrices. Le Parc naturel régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude a pour vocation d'agir pour et avec tous, en liant les habitants au territoire.

Ses actions seront menées en déclinaison du projet défini dans sa Charte et des enjeux de son territoire qui peuvent évoluer au cours du temps selon les besoins.



Le Parc sera l'outil des communes et des autres collectivités au service du territoire et de ses habitants pour rassembler et reconnecter ce territoire de vie. Insérer image Bénéfices PNR

Il constitue également une opportunité inédite pour renforcer les actions en local, pour développer une culture plurielle, vivre, expérimenter, apprendre et connaître l'ensemble de ses richesses naturelles, culturelles, patrimoniales et humaines pour mieux les préserver et mieux les valoriser.

Moteur de changement majeur pour l'avenir, il sera, en relation avec l'ensemble des partenaires, le facilitateur et l'«assembleur» pour ces missions.

Une preuve de l'attachement des communes et habitants aux Parcs naturels régionaux : 58 Parcs ont été créés depuis 1967, aucun n'a disparu. Au contraire, ils s'étendent régulièrement avec l'arrivée de nouvelles communes volontaires.

Le PNR, un coût pour la commune ?

Une dotation annuelle de l'État sera versée aux communes des PNR (critères démographiques et financiers : 64/74 communes éligibles dont fera partie Saint-Samson) couvrira plus que leur cotisation au Parc. Le montant versé par l'État sera de 3,7 €/hab. /an, soit un montant supérieur à celui de la cotisation versée par la commune au PNR (pas encore fixée).

Par ailleurs, la création du PNR s'accompagnera de financements supplémentaires des projets :

- Le budget statutaire (la base) sera financé par les cotisations des membres du Syndicat : Région, Départements, EPCI, communes et l'apport de l'État (forfait 120 k€)
- En plus, le Syndicat du Parc mobilisera des recettes supplémentaires via des réponses à des appels à projets (programmes Union européenne, nationaux, régionaux, mécénat...) pour financer :
 - des actions portées par le Syndicat mixte
 - des actions portées par les communes

Les retombées économiques générées grâce au classement Parc sont en fait bien supérieures à la dépense publique initiale ; elles sont même estimées à bien plus de 20 fois par les chercheurs.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

MAI

Vendredi 27 mai Spectacle – PRINTANIALES DE JAZZ (esplanade de la salle des fêtes)

JUIN

Vendredi 9 juin Assemblée Générale - Football Club Samsonnais (Salle associations)
Dimanche 18 juin Vide grenier - APE (camping)
Samedi 24 juin Assemblée Générale - Dinan Basket Samsonnais (Salle des fêtes)
Dimanche 25 juin Fête de la Musique (Mairie)

JUILLET

Vendredi 21 juillet Assemblée Générale - société de chasse (Salle association)
Sam 29 et Dim 30 juillet FESTI RANCE - St Samson Festivités (Stade de Foot)

AOÛT

Vendredi 25 août NEIGE BLANCHE par la Compagnie La Guilde (Esplanade de la salle des fêtes)

SEPTEMBRE

Samedi 9 septembre Forum des Associations (Salle des Sports)

OCTOBRE

Samedi 07 octobre Couscous dansant - Club de l'Amitié (Salle des fêtes)
Dimanche 8 octobre Soirée loto - St Samson Festivités (Salle des fêtes)

NOVEMBRE

Dimanche 5 novembre Repas du CCAS (Salle des fêtes)

DÉCEMBRE

Sam 1^{er} et Dim 2 décembre Marché de Noël - St Samson Festivités (Salle des fêtes)
Ven 8 et Sam 9 décembre Téléthon

